

ACTION N°1

Réseau d'élevages en agrobiologie Présentation du réseau et données technico-économiques du réseau d'élevages bovins laitiers biologiques

Maître d'œuvre : Chambres d'Agriculture de Bretagne – Pôle Herbivores

Partenaire scientifique : Institut de L'Élevage

Durée du programme : 2008-2013

Objectifs

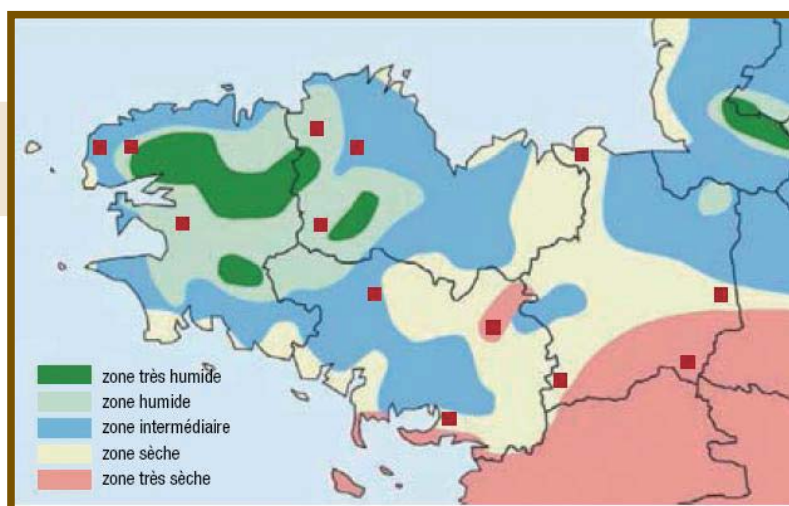
Le suivi des exploitations des réseaux d'élevage a pour objectif d'écouter, d'observer et d'enregistrer des pratiques d'éleveurs dans leur contexte d'exploitation pour analyser et formaliser ces savoir-faire. Il s'agit aussi de rechercher des indicateurs ou des méthodes d'appui technique accompagnés de références appropriées, pour répondre aux demandes de formation et d'information des agriculteurs, des étudiants.

Protocole

- Suivi de 13 élevages certifiés en agrobiologie sur la Bretagne.
- Collecte des données techniques et économiques.
- Diffusion des repères des systèmes et du savoir-faire des éleveurs.

1. Présentation du réseau de 13 élevages (par Jean-Marc Seuret)

Le recrutement de ces 13 élevages s'est fait en recherchant une répartition sur les trois zones pédoclimatiques d'été : 4 en zone humide, 3 en zone intermédiaire et 6 en zone séchante.



*Carte n°1 : Localisation des élevages du réseau lait Bio
(Carte de la pousse de l'herbe "zonage d'été", Pôle Herbivores – Météo France)*

Les élevages ont aussi été sélectionnés suivant leur système fourrager, et notamment sur les fourrages constituant la ration hivernale. Enfin, les élevages retenus sont tous certifiés en Agriculture Biologique depuis au moins deux ans. En moyenne, dans les 13 élevages, la main d'œuvre est de 2,15 UTH. Elle varie d'une personne seule à une forme sociétaire de 4 associés. La SAU des élevages est en moyenne de 100 ha, variant de 58 à 180 ha. La plupart de ces élevages s'est agrandie ces dernières années pour gagner en autonomie alimentaire : la priorité est en effet de produire tous les fourrages et les concentrés sur l'exploitation compte tenu du caractère prohibitif de leur prix d'achat en agrobiologie.

La référence laitière est en moyenne de 375 000 litres, de 205 000 à 716 000 litres. Le volume de lait à produire par ha de SAU varie de 3 070 à 5 625 litres, et est en moyenne de 3 735 litres par ha de SAU. On peut comparer ces chiffres à la moyenne des 72 élevages laitiers Bio adhérents au CER Bretagne : la main d'œuvre est constituée de 1,8 UTH, la SAU est de 72 ha et la quantité de lait vendue est de 262 000 litres. La race Prim'Holstein reste largement dominante dans les élevages du réseau : 5 élevages n'ont que des vaches Holstein, 3 ont un troupeau en race Normande, 3 ont un troupeau mixte Holstein – Normande, 1 élevage a un troupeau Prim'Holstein – Kiwi, et 1 troupeau est en race Montbéliarde.

Des systèmes fourragers très variés

Les systèmes fourragers de ces 13 élevages sont variés. Il faut souligner que ces systèmes ne sont pas figés, mais au contraire qu'ils sont adaptables et adaptés en fonction de l'année, et notamment des conditions climatiques. Le choix du système fourrager en Bio doit satisfaire à la fois des exigences zootechniques et agronomiques afin de mettre en place des rotations cohérentes et réglementaires.

L'autonomie alimentaire en agrobiologie est à rechercher tant sur le plan de l'énergie que des protéines. La diversité des fourrages utilisés et des systèmes fourragers rencontrés va dans ce sens : l'herbe est à la base de tous les systèmes car elle permet l'autonomie et est très économique, mais l'hiver, les rations sont diverses suivant les objectifs de production.

Dans le nouveau réseau, le maïs est présent dans 6 élevages sous forme d'ensilage et 1 sous forme déshydratée. La betterave est présente dans 4 élevages : le maïs ou la betterave sont ainsi présents dans 9 élevages. Ces deux fourrages énergétiques par excellence permettent d'obtenir de bonnes performances animales en hiver. La betterave est un fourrage très bien ingéré qui a une influence positive sur les taux. Elle permet de bien relever le niveau énergétique (1,12 UFL / kg de MS), mais a une limite nutritionnelle (4 kg de MS / vache / jour). L'utilisation du maïs ou de la betterave nécessite d'équilibrer la ration en azote grâce à des correcteurs azotés. Par ailleurs, les mélanges céréaliers sont présents dans 4 élevages du réseau. Le déshydraté est présent dans 2 élevages.

On peut ainsi classer les 13 élevages en 5 menus :

- Menus "Ensilage de maïs" : 6 élevages dont un avec betterave et un avec betterave et déshydraté
- Menu "Betterave" : 2 élevages
- Menu "Mélanges céréaliers ensilés" : 2 élevages
- Menu déshydraté : 1 élevage
- Menu "Herbe récoltée seule" : 2 élevages

C'est donc la ration hivernale qui distingue les différents systèmes rencontrés. La ration hivernale sera d'autant plus importante que la majorité des vêlages aura lieu à l'automne. Lorsque le quota par ha est peu important, les rations hivernales peuvent rester basées sur les stocks d'herbe : foin, foin + ensilage d'herbe. Par contre, lorsque le lait à produire à l'hectare est important, la ration hivernale doit être composée de fourrages énergétiques. D'autres fourrages riches en azote permettront de corriger en partie la ration. Cependant, l'herbe récoltée, et notamment le foin, constitue souvent la part principale de la ration en hiver en Bio.

Un réseau utile dans le nouveau contexte de l'Agriculture Biologique

Ce nouveau réseau se met en place alors que le contexte de la filière "Lait Bio" est nettement plus favorable en France et en Bretagne. Désormais, depuis environ un an, tous les élevages en Bretagne reçoivent une plus-value sur le prix du lait de l'ordre de 85 € / 1000 litres en moyenne sur l'année.

De plus, des engagements ont été pris dans le cadre du Grenelle de l'Environnement fin 2007 : l'objectif est d'atteindre au niveau national 6% de la SAU en Bio d'ici 2012 et 20% en 2020. Cet objectif ambitieux nécessitera un accompagnement technique des éleveurs en conversion vers l'agrobiologie, et donc le besoin de références techniques et économiques issues de fermes Bio.

Conclusion

L'objectif de ce nouveau réseau d'élevages bovins laitiers biologiques en Bretagne est d'abord de réaliser un suivi global des exploitations, complété éventuellement d'études thématiques souvent en lien avec l'actualité de la filière. Ce suivi permettra aussi d'identifier les pratiques novatrices mises en œuvre en élevage. La diffusion se fera au travers d'articles, de fiches et de journées Portes Ouvertes. Nous remercions déjà tous les éleveurs du réseau pour leur disponibilité et leur contribution à l'acquisition de références.

2. Résultats technico-économiques (par Bernard LE LAN)

Parmi les 13 élevages du réseau, les 4 GAEC ont des structures importantes en surface, de 80 à 190 ha, en références laitières, de 350 à 720 000 litres de lait, avec une main d'œuvre de 2 à 4 UTH.

De ce fait, la moyenne des Bio devient plus élevée que celle des conventionnels en surface SAU, en référence globale. Ramenée par UTH, la référence laitière est plus faible ; elle nécessite une meilleure efficacité économique pour parvenir à un revenu disponible comparable.

Des systèmes fourragers très variés, une conduite extensive

Les systèmes fourragers sont basés principalement sur la prairie pâturée. Les maïs et betteraves ne représentent que 7% de la SFP. Les chargements sont limités : 1,2 UGB/ha et les coûts fourragers aussi : 152 €/ha SFP produite.

Les vaches laitières produisent autour de 6 000 kg de lait avec 90 grammes de concentrés soit 540 kg par vache.

La conduite globale est plus extensive puisque 4 200 litres sont vendus par hectare de SFP contre 6 200 litres dans le réseau conventionnel.

Un quota à peine produit

Les stocks d'herbe de 2007 étaient de qualité très moyenne ; ils ont limité la production laitière par vache. Les achats de fourrages et de concentrés sont onéreux. Les éleveurs Bio préfèrent produire le lait permis par les fourrages et les céréales de leur exploitation.

Malgré les allocations provisoires, proposées par les laiteries et liées aux demandes du marché, seulement 2 éleveurs sur 13 ont dépassé leur référence initiale à 105 et 109%.

11 éleveurs étaient en sous-réalisation brute (sans tenir compte des corrections matière grasse) sur l'exercice comptable : 5 à moins de 90% de la référence et 6 entre 90 et 100%.

Un produit lait plus élevé

Avec 587 € / 1000 l en conventionnel et 591 en Bio, le produit total est très proche. En effet, si le produit lait est supérieur en Bio, les produits viande, primes couplées et cultures sont inférieurs.

L'écart de prix du lait entre conventionnel (330 € / 1000 l) et Bio (383 € / 1000 l) est de 53 € / 1000 l. Avec une correction liée à la date de clôture, l'écart serait proche de 60 € / 1000 l. En 2008, le complément Bio sera supérieur.

Une bonne efficacité économique pénalisée par les charges de structure

Les critères mesurant l'efficacité économique d'un système de production sont l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation), avant MO (Main d'Oeuvre), et l'EBE. Exprimés en pourcentage du produit total, les indicateurs Bio et conventionnel sont très proches. Les économies de charges opérationnelles sont consommées par les surplus de charges de structure. Des travaux d'investigation supplémentaire seront conduits sur ce poste des charges de structure pour connaître les choix fiscaux, le poids des mises aux normes, le coût des chaînes de récolte d'herbe et de l'ensemble de la mécanisation.

Au final, le revenu disponible (EBE moins annuités) exprimé en €/1000 l est identique. En effet, les annuités de cet exercice comptable sont plus élevées en conventionnel qu'en Bio.

Conclusion

La qualité des stocks fourragers de 2007 et la volonté d'autonomie alimentaire n'a pas permis de profiter, en Bio, des possibilités de livraison supplémentaire de lait. Les charges de structure restent importantes par 1000 litres de lait.

L'augmentation des compléments de prix Bio en 2008-2009 et le changement de conjoncture en lait conventionnel vont être plus favorables au mode de production biologique.

Réseau Bretagne		Biologique	Conventionnel
Nombre élevages		13	40
Structure			
UTH	UTH	2.2	1.9
SAU	Ha	95	77
Quota	1000 l	380.664	355.504
Quota	1000 l	173.000	187.107
Produits			
Livraison lait	1000 l	359.593	378.286
Livraison lait	% / quota	93	105
Produit total	€	210 663	218 477
Produit total	€/ha SAU	2 265	2 837
Produit total	€/1000 l	591	587
Produit total	€/UTH	95 700	115 000

Produit du lait	€/1000 l	383	330.4
Produit viande	€/1000 l	107	124.4
Produit cultures	€/1000 l	20	50.3
Aides et divers	€/1000 l	80	81
Correction prix lait	€/1000 l	17	11
Résultats globaux			
EBE avant MO	% P.T.	51.2	51
EBE	% P.T.	44.5	44.1
Résultat Courant	% P.T.	26	27.9
Charges Opérationnelles	% P.T.	24.3	29
Charges Structure	% P.T.	50	43.1
Annuités	% P.T.	15.1	12.4
EBE avant MO	€/1000 l	303	296
EBE	€/1000 l	264	256
Résultat Courant	€/1000 l	155	160.1
Charges Opérationnelles	€/1000 l	145	172
Charges Structure	€/1000 l	292	258
Annuités	€/1000 l	86	74
Revenu disponible	€/1000 l	178	182
Fourrages			
Maïs betteraves	% SFP	7	29
Chargement	UGB/ha SFP	1.23	1.6
Coût fourrages	€/ha SFP	152	255.4
Troupeau			
Cheptel VL	Nombre	65.8	52.4
Production Lait	Kg lait/VL	6 010	8 000
Concentrés VL	gr / kg lait	90	138
Concentrés VL	€/1000 l	25.2	35.8
Fourrages VL	€/1000 l	25.6	26.2
Coût alimentaire	€/1000 l	50.8	62
Productivité Lait	l/ha SFP	4200	6600

Tableau : comparaison des réseaux Bio et conventionnel Bretagne

3. Analyse du prix du lait - Campagne 2007-2008 (par Dominique Jouanne)

Cette analyse porte sur 7 éleveurs qui ont transmis leurs paies de lait.

Réalisation du quota : 89,5% sur la campagne

Le quota moyen est de 335 930 litres pour cette campagne. La livraison moyenne de lait, corrigée de la matière grasse, atteint 300 785 litres de lait, soit environ 89,5% du quota. Ce taux de réalisation est cependant très variable entre exploitations avec un minimum de 72% et un maximum de 104%.

Saisonnalité des livraisons : un peu plus au printemps, moins en hiver

- Printemps (avril-mai-juin) : 28%
- Été (juillet-août-septembre) : 25%
- Automne (octobre-novembre-décembre) : 24%
- Hiver (janvier-février-mars) : 23%

Sur la campagne 2007-2008, la répartition est proche de celle des années antérieures.

Analyse des taux de matières grasses (TB) et de matières protéiques (TP)

Les taux moyens pour l'échantillon étudié ont été pour le TB de 41,8 g/l de lait et pour le TP de 33,4 g/l. Ces taux se traduisent d'un point de vue économique par une plus-value moyenne de 9,6 €/1000 litres pour la matière grasse et de 8,5 €/1000 litres pour la matière protéique, avec des extrêmes allant de 3 € à 19,6 € pour la MG et de 1,2 à 14,3 € pour la MP.

Incidence économique de la qualité du lait

Les moins-values liées à la qualité du lait représentent en moyenne 4,2 € pour 1000 litres. Les pénalités sont essentiellement liées à des dépassements de normes cellules et dans une moindre mesure à des résultats butyriques défavorables. Selon les élevages, elles vont de 0,5 € à 9,35 € pour 1000 litres.

Prix de base du lait et primes Bio

Contrairement aux laiteries qui rémunèrent les producteurs à partir d'un prix de base, additionné d'une prime lait biologique, le GIE paie le lait à un prix global qui est fonction du prix de revente du lait auprès des laiteries. L'analyse du prix de base ne concerne donc que les 5 éleveurs de l'échantillon qui livrent leur lait directement à des laiteries.

Ce prix de base a été de 310 € /1000 litres avec une variation de 303 à 314 € à l'intérieur du groupe d'éleveurs étudiés.

Les primes Bio se sont élevées en moyenne à 78 € pour 1000 litres, avec une variation allant de 76 à 85 €.

Prix payé aux producteurs

Le prix moyen perçu par les éleveurs du groupe étudié est de 404 € pour 1000 litres. Il s'élève à 407 € pour les éleveurs livrant directement à une laiterie.

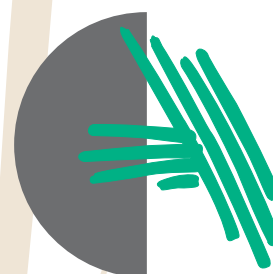
Contacts

Bernard LE LAN - Tél. : 02 97 46 28 32
bernard.lelan@morbihan.chambagri.fr

Jean-Marc SEURET - Tél. : 02 96 79 21 67
jean-marc.seuret@cotes-d-armor.chambagri.fr

Françoise ROGER - Tél. : 02 23 48 27 16
francoise.roger@ille-et-vilaine.chambagri.fr

Dominique JOUANNE - Tél. : 02 98 52 49 48
dominique.jouanne@finistere.chambagri.fr



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
BRETAGNE

Recherche Appliquée